



Le Club des Archers du Gavot

est heureux de vous inviter à leur rencontre
débutant qui aura lieu le 19 novembre 2023



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région agit pour le sport

Au gymnase Collège du pays de Gavot-Gremey, 701 RTE du Collège, 74500 Saint Paul en Chablais (parcours fléché) Coordonnées GPS : 46°22'3.12"N et 6°36'42.41"E

HORAIRE	Dimanche matin
Ouverture du Greffe	8h30
Entraînement à distance sur cibles	9h00
Début du concours	9h30

Concours ouvert à tous les archers jeunes et adultes, n'ayant jamais participé à un concours qualificatif aux championnats de France.

- 2 séries de 7 volées de 3 flèches

- 2 minutes par volée, rythme AB/CD selon le nombre d'inscrits

L'échauffement se fait à la distance de tir sur blason.

Utilisation du règlement du CD74 pour les rencontres débutantes.

ARBITRES : Jean-Jacques Grosset Bourbange - Thierry Jallon - Hugues Dupuich

Blasons – Distance de tir

Catégories	Blasons	Distances de tir
Poussins	A1 et A2 80	10 m
Benjamins	A1 et A2 80	15 m
Minimes	A1 et A2 80	15 m
Cadets	A1 et A2 60	15 m
Juniors/Adultes	A1 60 / A2 40	15 m
Poulies	A1 60 /A2 T40	15 m

Voici le lien vers le règlement des rencontres débutant:

<https://drive.google.com/file/d/0B52PA-RQQ-JLU2J0U3U2WkZ6N1k/view>

INSCRIPTIONS

U 11 a U 15 : 8 euros

U 18 et Adulte : 11 euros

1,00€ par archers sera reversé au CD74 pour le Défraiement des arbitres

Licence FFTA obligatoire.

Buvette sur place

Les inscriptions sont à envoyer au plus tard le 15 novembre **2023** à cette adresse mail:

concours.gavot@gmail.com